

La Lettre de



N° 11 – AVRIL 2012



ASSEMBLEE GENERALE 2011

Bilan 2011 des comptes-rendus des délégations locales.....	page 2
Rapport d'activités.....	pages 3 à 6
Rapport d'orientation.....	pages 7 à 8
Le vote.....	pages 9 à 10
Liste des délégations locales.....	page 11
Le nouveau Conseil d'Administration..	page 12



« NOUS AUSSI »

Association Française des Personnes Handicapées Intellectuelles
BP 310 – 75867 Paris Cedex 18
Tél.: 01.44.85.50.50—Fax.: 01.44.85.50.60
nous-aussi@unapei.org



Bilan 2011 des comptes-rendus des Délégations locales

Les délégations locales sont dynamiques.

1. Elles font toutes des réunions.
2. Elles font des rencontres sur différents thèmes :
 - l'accessibilité est le thème qui revient le plus (7/10) ;
 - le vieillissement ;
 - les élections.
3. Les délégations locales font du travail avec des partenaires :
 - pour des manifestations ;
 - pour les loisirs ;
 - avec les Adapei et Urapei.
4. Certaines délégations ont des soucis d'accompagnement par manque de soutien.
5. Les Délégations locales font un gros travail de présentation
 - de l'association « Nous Aussi » dans les Adapei, dans les Esat,
 - dans la presse, dans les lycées, dans les maisons de retraite...
6. Des délégations locales vendent des objets.
7. Certaines délégations locales géographiquement proches se rencontrent entre elles.
8. Les délégations locales travaillent avec les Apei ou les Adapei pour s'organiser de mieux en mieux.
9. Les délégations travaillent à rechercher des moyens :
 - salles, ordinateurs, compte bancaire...



RAPPORT D'ACTIVITES

1 Congrès et AG 2010

Le congrès a eu lieu à Chambéry et a réuni plus de 300 personnes.

C'est un succès pour notre association.

Comme à chaque congrès, nous avons organisé des tables rondes sur des thèmes :

- l'accessibilité;
- la participation à son projet de vie;
- la participation dans l'évaluation des établissements et services.

Ces tables rondes nous permettent de discuter sur les sujets qui nous préoccupent.

Mais la restitution des tables rondes n'a pas fait suffisamment intervenir les personnes de « **Nous Aussi** ».

Nous ferons les choses autrement l'année prochaine.

2 Les représentations de « Nous Aussi »

« **Nous Aussi** » est toujours représentée dans de nombreux endroits pour faire entendre notre voix.

Le Président s'est rendu dans de nombreuses associations pour présenter « **Nous Aussi** » .

« **Nous Aussi** » fait partie également de commissions de l'Unapei :

- Commission accessibilité;
- Groupe de liaison « Unapei – « **Nous Aussi** » » : ce groupe s'est réuni une fois;
- Commission « vieillissement ».

Nous avons également été sollicités pour participer à la commission « évaluation et qualité de l'accompagnement ».

Cette commission ne s'est pas pour l'instant réunie.

Fabrice Vannobel représente « **Nous Aussi** » à la plate-forme des auto-représentants (EPSA).

Fin septembre, il a participé à la réunion des auto-représentants à Lisbonne.

Il a fait une intervention sur la vie affective et sexuelle des personnes handicapées intellectuelles.



RAPPORT D'ACTIVITES

L'EPSA, c'est quoi ?

EPSA est la plate-forme européenne des auto-représentants. Les auto-représentants sont des personnes handicapées intellectuelles :

- qui parlent pour elles-mêmes;
- qui défendent leurs droits;
- qui prennent les décisions toutes seules.

EPSA aide le mouvement des auto-représentants à devenir plus fort dans tous les pays européens.

EPSA représente les groupes d'auto-représentants en Europe et auprès d'Inclusion Europe.

EPSA apprend aux auto-représentants comment ils peuvent parler pour eux-mêmes.

Que fait cette plate-forme ?

Elle organise des réunions où les auto-représentants peuvent échanger des expériences, expliquer leur point de vue.

16 associations forment l'**EPSA**.

Elles viennent d'Ecosse, de Finlande, de France, de Suède, de Slovénie, de la République Tchèque, du Danemark, de Belgique, d'Estonie, de Croatie, d'Irlande, de Norvège, de Lettonie, de Hongrie et d'Allemagne.

3 Les délégations locales

Cette année, le conseil d'administration de « **Nous Aussi** » a étudié des demandes de création de délégations locales.

Nous avons eu 4 demandes.

Nous en avons acceptées 2

Nous avons donc 16 délégations locales.

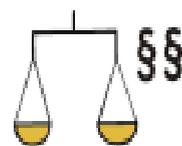
Les nouvelles délégations locales sont :

- Délégation locale des Alpes de Haute Provence,
- Délégation locale de Saint Quentin.

Auto-représentants



EPSA



Bienvenue à tous ces nouveaux membres !

Bon courage dans le développement de vos projets !

RAPPORT D'ACTIVITES

4 Le « facile à lire et à comprendre »

Nous avons mis en place un comité de pilotage pour mettre en œuvre la cellule d'expérimentation sur le facile à lire et à comprendre.

Ce comité de pilotage s'est réuni 2 fois.

Il était constitué de délégations locales du Nord, de l'Urapei Nord Pas de Calais, de « **Nous Aussi** » national et de l'Unapei.

Nous espérons également une subvention du Conseil Général du Nord pour financer un poste d'accompagnement pour cette cellule.

Depuis le mois d'août, la mise en œuvre de la cellule d'expérimentation est arrêtée.

Nous devons réfléchir à une autre façon de développer le facile à lire et à comprendre notamment auprès des personnes handicapées intellectuelles.

En même temps, nous avons demandé à l'Unapei de développer la formation sur le facile à lire et à comprendre auprès des professionnels et des familles. Cela a été fait.

Nous tenons à remercier les personnes qui se sont investies sur ce projet depuis de longs mois.

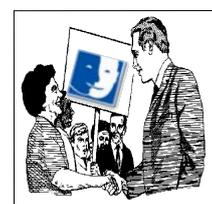
5 le projet ADAP

Ce projet européen sur l'accessibilité au vote et au droit de vote est terminé depuis le mois de mai 2011.

3 guides ont été publiés :

- Recommandations pour les hommes politiques pour rendre les élections accessibles;
- Bonnes pratiques sur les élections;
- Guide en facile à lire et à comprendre pour nous aider à rendre les élections accessibles.

En 2012, il y a les élections présidentielles et les élections législatives. Nous allons devoir diffuser et expliquer ces guides.



RAPPORT D'ACTIVITES

Le projet d'éducation inclusive

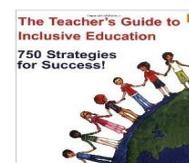
Le projet a commencé en 2009.

L'éducation inclusive c'est l'intégration des enfants handicapés à l'école.

Des visites dans des pays d'Europe ont été faites pour savoir comment les pays font.

Un guide sur l'éducation inclusive pour les professionnels de l'éducation a été fait par les personnes handicapées intellectuelles.

Pour l'instant ce guide est en anglais.
Il va bientôt être traduit.



**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE 2011**
24 Novembre 2011
FIAP Jean Monnet
75014 Paris



RAPPORT D'ORIENTATION

« **Nous Aussi** » se développe.
« **Nous Aussi** » doit rappeler ses valeurs et mieux s'organiser.
Notre association grandit et nous devons mieux nous structurer.

« **Nous Aussi** » est également de plus en plus sollicitée.
L'avis de « **Nous Aussi** » est de plus en plus demandé
Mais « **Nous Aussi** » n'a pas forcément travaillé sur tous les sujets.

Si vous êtes d'accord, nous vous proposons de travailler cette année sur les projets suivants :

Rappeler nos valeurs et mieux s'organiser

Nous devons **mieux informer** nos adhérents et les délégations locales.

La lettre de « **Nous Aussi** » et le site internet doivent reprendre.
Monsieur Stéphane Goethals de l'Apei d'Hazebrouck, a accepté de s'en occuper.

Nous devons également rappeler ou établir un certain nombre de règles pour les délégations locales, pour cela, nous devons **refaire le livret de la délégation locale**.

Nous devons rappeler aux associations parentales, et à l'environnement (professionnel et autre) nos **besoins d'accompagnement**.

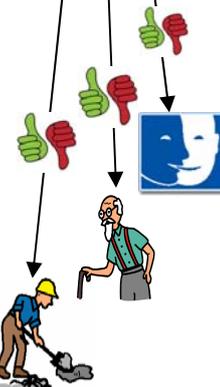
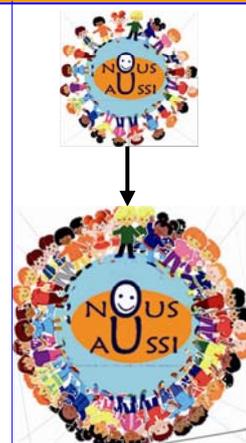
Ecrire un document politique

Nous devons travailler sur un document politique.
Ce document doit dire l'avis de « **Nous Aussi** » sur nos sujets de préoccupations :

- le travail,
- le vieillissement,
- l'accessibilité....

Les délégations locales donneront leur avis sur ces différents sujets.

Ce document devra exprimer l'avis des adhérents de notre association.



RAPPORT D'ORIENTATION

Bien évidemment, « **Nous Aussi** » doit continuer :

- ses actions de **représentation** dans les différentes réunions en France et en Europe;
- sa mobilisation pour rendre la société **accessible** aux personnes handicapées;
- la diffusion et la promotion des bonnes pratiques pour rendre les **élections accessibles**;
- la promotion et le développement du **facile à lire et à comprendre**;
- le développement, en lien avec des partenaires, **d'outils pratiques**, facilitant la vie au quotidien des personnes handicapées intellectuelles, comme par exemple le guide bancaire.

« **Nous Aussi** » doit prendre le temps cette année de développer des outils pour elle-même.

C'est en affichant clairement ses projets que l'association pourra continuer à se développer :

- mieux informer,
- la lettre de « **Nous Aussi** »,
- le site Internet,
- le livret des délégations locales,
- le règlement de fonctionnement,
- rappeler nos besoins d'accompagnement
- écrire un document politique

C'est en informant et en mobilisant ses adhérents que « **Nous Aussi** » pourra mieux vous représenter.



+



=





Le Vote

Le droit de vote

Le droit de vote est un des droits fondamentaux pour tous les citoyens.

L'article 29 de la convention des nations unies relative aux droits des personnes handicapées dit :

« **Toutes les personnes handicapées ont le droit de participer comme tout le monde à la vie politique.** »

Toutes les personnes qui ont une mesure de protection juridique (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice) ont le droit de voter.

Pour la mesure de tutelle, la loi a changé en 2007. Maintenant vous pouvez voter sauf si le juge décide de ne pas l'autoriser. Dans ce cas, il doit le dire par écrit.

Il dit aussi qu'il faut que le processus de vote soit accessible.

Voter

- Voter est une preuve de votre citoyenneté.
- Comme tout le monde, vous pouvez exprimer votre avis.
- C'est la reconnaissance de votre dignité.
- C'est la reconnaissance de vos capacités.

Il est important de voter pour élire ceux qui prennent les décisions en faisant les lois.

Exemple : l'allocation adulte handicapé

Pour voter en 2012, il faut être inscrit sur les listes électorales de la ville où vous habitez.

Nos recommandations pour des élections plus accessibles:

L'information sur les élections doit être disponible dans un format accessible, comme les versions facile à lire.



Le Vote

Des programmes de formation et du matériel doivent être développés pour apprendre aux personnes ayant une déficience intellectuelle comment voter.



Les personnes qui travaillent dans les bureaux de votes doivent savoir que les personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent voter et apprendre à les aider si nécessaire.



Les personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent avoir besoin d'un soutien à la prise de décision. La personne qui les aide doit respecter l'opinion et le choix de la personne handicapée.

L'accès au vote

Tous les bureaux de vote et les moyens de vote doivent être accessibles aux personnes handicapées.



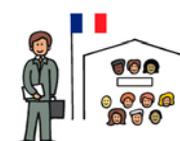
Le vote doit être flexible pour que, si les gens ne peuvent pas aller au bureau de vote, ils puissent voter de manière différente. Par exemple, le vote par correspondance.



Les personnes ayant une déficience intellectuelle, sensorielle et physique doivent avoir quelqu'un pour les aider à voter si elles en ont besoin.



Le gouvernement doit travailler avec les organisations de personnes handicapées pour rendre les élections accessibles à tous.



Liste des Délégations Locales « NOUS AUSSI »

DL	ADRESSE
Alpes de Haute Provence	ESAT "Les ateliers du Fournos" 04100 Manosque
Auray	Bat P porte 9 - Le Guemenen 56400 Auray
Beauvais	5, rue Eric Tabarly 60000 Beauvais
Besançon	SLCV - Adapei de Besançon 81 rue de Dole 25000 Besançon
Chambery	305, rue de Bertillet 73000 Chambery Le Haut
Délégation « Nous Aussi » 44	Maison des 6 Fresnes - 245, rue des Jeux Olympiques 44150 Ancenis
Deux-Sèvres	14 bis rue d'Inkermann 79000 Niort
Dunkerque	Résidence Porte du soleil - 95/60 Av de Suwalki 59760 Grande Synthe
Hazebrouck	20, rue de Sous-Préfecture 59190 Hazebrouck
Hellemmes -Lille	42 rue Roger Salengro 59260 Hellemmes-Lille
Lens	12, rue du pourquoi pas 62300 Lens
Pau	Chez Caroline Verdenal Résidence Palais des pyrénées 17, avenue du Maréchal De lattre de Tassigny 64000 Pau
Roubaix Tourcoing	339, rue du Chêne Houplines 59200 Tourcoing
Saint Quentin	ESAT " L'envol " - 52, rue Jean Cocteau 02100 Saint Quentin
Valenciennes	APEI - 3, Résidence Fontaine Bd Léo Lagrange 59860 Bruay sur Escaut
Vannes	14 rue Père à Papillon 56000 Vannes



Le Nouveau Conseil d'Administration

PrésidentCédric MAMETZ,



Vice-présidenteCorinne CLERMONT,



Secrétaire généraleJeannine BATARDIERE,



Trésorier.....Emmanuel SANTOS,



Membre.....Jean-Jacques ALLAIN,



**Membre.....Jean-Baptiste BRIOL,
(région sud)**



**Membre.....Jean-Philippe FALQUE,
(région est)**



**Membre.....Guylaine LAYEC,
(région ouest)**



**Membre.....Charlotte SALENGRO,
(région nord)**



**Membre.....Fabrice VANNOBEL,
(délégué européen)**



Représentant l'UNAPEI...Jean-Louis BARON,



Président honoraireJean-Marie COSTE.

